

FICHE DOMAINE : musiques fonctionnelles - divers

 **Quoi ?** Musiques destinées à un usage précis : publicitaire, détente, danse, chasse...

Domaines couverts : musique et autres arts : comédies musicales, cirque... ; Musiques liées à l'audiovisuel : génériques, publicité... ; musiques de circonstances : mariages, Noël... ; musiques de détente, d'activités physiques : relaxation, expression corporelles ; musiques populaires et festives : orchestre de variété, danses de salon, musette, karaoké... musiques de plein air et de sociétés musicales : musique militaire, fanfare, vénerie, carnaval... ; instruments particuliers ; sons divers, bruitages.

Le support CD est complété par l'acquisition d'imprimés.

 **Public cible** : adulte tout public

 **Objectifs** : proposer un fonds varié dans lequel tous les usages (danse, circonstances, détente...) sont représentés.

 **Politique d'exemplarisation** : 1 à 2 exemplaires (si 1 exemplaire annexe)

 **Règles de sélection et exclusions** :

Musique et les autres arts : comédie musicale, cirque, humour, créations chorégraphiques, musique pour la scène et le théâtre, musique et poésie, bandes originales spécifiques, livres, BD, exposition, défilé de mode, contes musicaux non classiques, créations radiophoniques. **Musique de circonstance** : proposer un fonds de musiques adaptées à chaque circonstance : mariage, Noël, autres fêtes. **Détente et activités physiques** : Acquérir quelques titres chaque année pour réactualiser le fonds, notamment dans le domaine des musiques de détente et relaxation. **Musiques de danse** : Danses de salon, orchestres de variété, accordéon musette.

Acquérir quelques titres chaque année pour réactualiser le fonds.

Ne pas acheter de compilations type Tubes de l'année ou Meilleures ventes de l'année. **Musique de Plein air** : Hymnes, musique militaires, fanfares, chorales, vénerie, musiques de rue. Acheter des hymnes et musiques militaires seulement en cas de pilon. Mettre l'accent sur des albums de fanfares et de chorales pour enrichir et mettre à jour le fonds existant. Acquérir les productions locales des chorales. **Sons divers** : Le fonds de sons de nature a fait l'objet d'un gros réassort en 2008. Acquérir seulement s'il n'y a pas d'équivalent dans le fonds.

 **Règles de désherbage** :

Etat physique du document.

Date de parution :

- Documents dont la date de parution est supérieure à 10 ans : conservation d'un exemplaire pour les comédies musicales, créations pour la scène (danse, théâtre...), musique et poésie, contes musicaux et créations radiophoniques si la diffusion et la notoriété des œuvres/compositeurs/interprètes perdurent dans le temps.

Conservation au-delà de 10 ans pour les musiques liées à un usage particulier (mariage, relaxation...) si l'offre éditoriale n'est pas réactualisée dans ce domaine.

- Sous domaine Auvergne : conservation de 1 à 2 exemplaires si la date de parution est supérieure à 10 ans